

S'apprêtant à embarquer pour la Chine, le ressortissant Chinois a été rapidement appréhendé avec en sa possession 19 dents de lions. C'était le mardi 08 mai 2018, à l'aéroport International de Yaoundé Nsimalen.

C'est grâce au renforcement du système de fouille de l'aéroport de Yaoundé, que les agents de la douane camerounaise ont découvert le butin dissimulé dans une valise contenant des vêtements.

Le suspect avait dans sa cagnotte 19 dents de lions qui ont probablement été tués. « Cette opération a été couronnée de succès grâce à l'efficacité du système de fouille et à la détermination des agents de la douane Camerounaise. » Explique un inspecteur de la Douane.

Conduit au commissariat, le suspect devra répondre des chefs d'accusation qui pèse contre lui dans les tous prochains jours.

Plusieurs mesures avaient été prises par les autorités Camerounaises pour lutter contre le trafic des espèces fauniques, notamment la loi faunique de 1994 protège certaines espèces animales.
